

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Band: 13 (1983)
Heft: 3

Artikel: En Chine : une minorité bénéficie d'une retraite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En Chine une minorité bénéficie d'une retraite

En République populaire de Chine, la majorité des habitants ne perçoivent pas de retraite à l'exception d'environ 8 millions de travailleurs retraités dans les zones urbaines, qui bénéficient d'une pension de retraite relativement généreuse représentant de 60 à 90% du salaire précédent en fonction de la qualité du travail accompli, de la durée de l'emploi et du service que celui-ci représente pour le pays. Ces travailleurs bénéficient également de soins médicaux gratuits. Les travailleurs urbains bénéficiaires de ce régime sont les ouvriers, directeurs et contremaîtres d'usines, les employés de bureau, les fonctionnaires et des cadres tels que les ingénieurs et les professeurs d'universités.

Certaines des communes rurales et des brigades de production les plus prospères du pays ont également adopté un régime de caisse de retraite. Les fonds sont financés par l'assistance publique destinée aux équipes des brigades de travail, et la retraite est calculée sur la base des années de travail accomplies.

Dans une commune de ce type, Lingshui, 5% de la population perçoit une retraite. L'âge actuel de la retraite (65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes) est considéré comme étant trop élevé et la commune espère le réduire si elle parvient à accumuler des fonds publics supplémentaires.

Le nombre des maisons de retraite augmente

Bien que la grande majorité des retraités ruraux du pays vivent avec leurs

enfants, le nombre de maisons de retraite construites dans les communes rurales et dans les banlieues des villes, pour accueillir les gens sans enfants, augmente. On espère également que cette initiative stimulera la campagne «un enfant par ménage» en offrant d'autres solutions que les soins filiaux pendant la vieillesse.

Dans la commune de Lingshui, une maison pour retraités a été créée, qui met l'accent sur la participation active des résidents à la gestion de l'établissement. Un comité des résidents supervise les affaires courantes. A la fin de chaque année, l'administration municipale reçoit les résidents pour écouter leurs suggestions et pour planifier les activités de l'année suivante.

Tous les résidents jouissent des droits suivants: 1) la liberté d'entrer et de sortir à tout moment (notamment une visite d'essai avant de décider de devenir ou non un résident permanent); 2) liberté d'aller et venir et de recevoir des visites à tout moment, remboursement des frais de déplacements pour les résidents et chambre et pension gratuites pour les parents proches en visite; 3) possibilité de s'employer à des tâches bénévoles, notamment jardinage et autres menus travaux; et 4) consommation autorisée de boissons alcoolisées (sous la surveillance bon enfant du personnel).

Depuis 1958, environ 8200 maisons de retraite de ce type destinées aux paysans, ont été construites. Le financement vient principalement de trois sources: l'équipe de production dans laquelle travaillait le résident, le fonds de soutien social de la commune et les bénéfices réalisés par les entreprises de la commune.

(Beijing Review, N° 43, 26 octobre 1981.) (Informations extraites de Ageing International, automne 82).



Message

Les petits bonheurs du grand âge

Ce titre optimiste fera bondir l'un(e) ou l'autre d'entre vous, pour qui le grand âge n'apporte que misères et souffrances. Mais j'aimerais quand même m'adresser à eux aussi. Et leur dire tout de suite qu'il ne s'agit pas seulement de se résigner à son sort (attitude passive, pas très digne de l'homme, surtout pas du chrétien). Il faut que nous, les aînés, sachions voir tous les côtés favorables, agréables, précieux de notre condition. Il me semble que c'est déjà un privilège d'avoir pu devenir âgés. Chargés d'années certes, mais aussi d'expérience, de connaissances, de sagesse. Les gens de 70 ou 80 ans ont vécu deux guerres et trois chômages, c'est vrai, mais également une période de découvertes extraordinaires qui ont embelli et enrichi la vie humaine. Devenir vieux n'est pas forcément devenir malheureux. Combien se réjouissent de leur retraite et qui ont raison. A condition de la préparer longtemps à l'avance, d'avoir des marottes (collections, marche, lectures, jeux, amis), un cœur à la bonne place (qui vibre à la beauté des arts, de la nature et de ses mystères), une foi solide (qui tient le coup dans l'épreuve, garde l'espérance contre toute espérance, sait sourire à travers les larmes et veille à soutenir les autres). Petits bonheurs? N'est-ce pas un grand bonheur que cette paix intérieure qu'on peut goûter enfin, après toutes les luttes pour le succès, la gloire, l'argent, la première place, par vanité ou orgueil. On comprend, avec l'âge, qu'il existe d'autres valeurs plus sûres, essentielles, que le but réel de la vie réside ailleurs. Cette paix, qui n'est pas un abandon, est un apanage de la vieillesse. Ce calme intérieur, qui n'est ni rési-

Sans paroles

